

PV REUNION DU 3 AVRIL 2017

Membres présents : M. LALABARDE Alain, Maire, Mme SABEL Marie-José, M. LAPORTE André, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme RECHE Arianne, M. ROUX Bernard, M. VIDAL Guy, Adjoints, Mme WILLIAMS Rosamund, M. MARTY José, M. MEYNEN Olivier, M. DOCHE Patrick, Mme LAFAGE Edith, M. FOISSAC Michel, M. GUINOT Gérard, Mme BATAILLE Nadine, Mme ROUMIGUIE Colette, M. GERDOLLE Philippe, M. DELEU Jean-Michel, M. LAPEZE Yannick, M. BARRES Roland, M. MAITREAU Yves, Mme LAINÉ Danièle, M. FERRE Gérard, Mme SAURAT Anna et Mme RENOUX Martine

Membres excusés : Mme MONTAGNAC Martine et M. DHENNIN Pierre

Membres absents : M. MURET Jean-Luc, M. THOMAS Christian, Mme MARTIN-CASPARI Marie-Claude, M. ROUSSEL Olivier, Mme LOUBATIERES Georgette, M. GARDES Gérard, M. QUEBRE Maurice, M. SOUQUES Bernard, M. DARGERIE Dominique, Mme SENSI Claudine, Mme FAURÉ Éliane, M. SAVAGE Edward, Mme LACOMBE Pauline.

Membres ayant donné pouvoir : M. CAUMON Patrice qui a donné pouvoir à José MARTY, M. ARNAL Jérôme qui a donné pouvoir à M. MEYNEN Olivier, Mme DEMON Valérie qui a donné pouvoir à M. LAPORTE André, Mme GARRALON Emmanuelle qui a donné pouvoir à M. MAITREAU Yves, M. BOUDET Thierry qui a donné pouvoir à M. VIDAL Guy, M. LYE Pierre-Yves qui a donné pouvoir à M. FERRE Gérard, Mme GARNERONE Anne-Marie qui a donné pouvoir à Mme SAURAT Anna, M. BECQUART Alain qui a donné pouvoir à Mme SABEL Marie-José, M. LAGARD Ludovic qui a donné pouvoir à Mme MATHIEU Jocelyne,.

Le Maire ouvre la séance à 18h

Edith LAFAGE a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire remercie M. SCHNAKENBOURG, Trésorier de la Commune, de sa présence.

La Presse assiste également à cette séance.

Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

Chaque Conseiller municipal présent est destinataire d'un dossier comprenant le projet du BP 2017 et ses annexes.

1) FISCALITE COMMUNALE 2017 ;

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux d'imposition de 1% (comme en 2016).
(Taxe Habitation :8.60%-Foncier bâti :11,43%-Foncier non bâti :66,93%-CFE :15,23%)
Ces taux sont acceptés à l'unanimité.

2) INTEGRATION FISCALE :

Monsieur le Trésorier informe l'Assemblée qu'il y a lieu de lisser l'intégration progressive des 4 taxes sur 12 ans. Le C.M. est d'accord.

3) TAXE D'HABITATION :

Alain LALABARDE propose d'instituer des abattements de droit commun concernant les charges de famille-10% sur les 2 première personnes à charge et 15% à partir de la 3^{ème} personne. Le CM est OK.

Marie-José SABEL indique qu'un abattement supplémentaire (abattement général à la base) de 15% était appliqué sur la Commune de Ste Croix « du temps » de M. LARROQUE, ancien Maire, mais qu'il convient de ne pas l'appliquer à la commune nouvelle.

4) : BUDGETS PRIMITIFS 2017 :

BUDGET ANNEXE LOGEMENTS DE LEBREIL :

Lecture est faite par Monsieur le Trésorier du budget qui s'équilibre en section de fonctionnement, en dépenses et recettes à 19.109,00€ et en section d'investissement à 26.699,00€. Voté à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE LOCAUX ADMINISTRATIFS DE LA GENDARMERIE :

Le budget, présenté par M. SCHNAKENBOURG, s'équilibre en recettes et dépenses pour

La section de fonctionnement à : 21.600€

La section d'investissement à : 12.089 €. Ce budget est voté à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE MONTCUQ EN QUERCY BLANC :

Monsieur le MAIRE demande à M. le Trésorier de présenter le BP 2017 ; M. SCHNAKENBOURG donne lecture de la* **section de fonctionnement** -Dépenses et Recettes – chapitre par chapitre.

A.LALABARDE précise que sur le budget « Commune et Ecoles » ont été différenciés mais la dernière colonne nous donne le montant global. Il demande aux C.M. s'ils ont des questions à formuler.

Rosamund WILLIAMS souhaite un éclaircissement sur l'entretien des cloches à l'Eglise de Saint-Hilaire.

M. le Maire précise que l'entretien des cloches est effectué annuellement par l'entreprise CESSAC.

Alain LALABARDE signale qu'en recettes les dotations reportées sont les mêmes qu'en 2016, A ce jour les montants 2017 ne sont pas connus de la Collectivité.

Patrick DOCHE demande à quoi correspond l'article 74758. M. le Maire lui signifie que la Commune loue deux bureaux, situés dans la Mairie, à deux Syndicats –AEP et Assainissement des Cours d'eau-.

* **Section d'investissement-dépenses et recettes- opération par opération :**

Alain LALABARDE précise que sur ce budget sont prévus des travaux sur tous les bourgs de la Commune de Montcuq en Quercy Blanc et que les subventions mentionnées au regard des opérations seront encaissées en 2017.

° Mme LAINÉ souhaite que les travaux commencés soient exécutés avant d'en prévoir d'autres.

A.LALABARDE précise que les travaux mentionnés sur LE BP seront effectués dans l'année.

°Olivier MEYNEN est surpris *de la somme attribuée au FDEL (il lui est précisé que le détail est donné sous l'article 2041512).

*ainsi que de l'emprunt de 500.000€ ; Cet emprunt, explique M. le Maire, est un emprunt global qui servira notamment à financer les travaux de l'Ecole Maternelle. Emprunt qui est évoqué par la suite.

Chaque ligne est expliquée par A. LALABARDE.

*Matériaux de voirie : 40.000€ - B.ROUX précise que cette somme sert à l'entretien des chemins, des traverses de routes et autres.

*Ecole de Musique : 7.000€ : différents raccordements.

*Salle des Fêtes : acquisition de tables et chaises.

*Acquisition tondeuse : 33.000 €. Le matériel actuel est usé et M. CARMONA fait une reprise d'un montant de 7.800€. Un emprunt « Agilor » au taux de 0,60% auprès du C.A .permettra l'acquisition de ce matériel.

* 6.000€ sont prévus pour « mettre en ordre » les cimetières de la Commune de Montcuq en Quercy Blanc.

*Numérotation des voies : les poteaux sont commandés.

*Aménagement Mairie : 40.000€- construction d'un escalier de secours dans la salle du C.M. ainsi que le remplacement du plancher dans cette même salle

*Possibilité de l'acquisition de caméras sur les aires de propreté- si les déchets ne sont pas ou mal triés, le SYDED les refuse Un large débat s'installe

*Plan d'Eau : La « cabane » est déplacée et une aire de retournement est prévue avec pose de rondins le long de la voie et des travaux aux bâtiments sont à envisager.

*Bernard ROUX précise que les travaux sont effectués par la Communauté de Communes et les matériaux payés par la Commune.

*Sécurisation des Ecoles : Grillage d'une hauteur de 1,80m sera installé et l'ancien grillage sera placé à l'aire de jeux au Stade.

*Travaux Ecole Maternelle : 280.000€

Olivier MEYNEN : le montant de ce projet est très élevé.

Alain LALABARDE liste les travaux à prévoir pour cette école :

Réfection totale de l'ancienne école avec construction d'une cuisine, d'un préau, cour à refaire, sécurisation et la mise ne place d'un chauffage (pompe à chaleur) qui est subventionnée par la Région à hauteur de 50%. Guy VIDAL indique que l'appel d'offres aura lieu au mois de Mai. Pendant les travaux, les enfants seront placés à l'Ecole de Belmontet.

Un transport est déjà existant. Une réunion avec les parents sera organisée à la rentrée scolaire 2017-2018.

Pour un ordre d'idée, le montant des travaux de la crèche s'élève à 1 Million d'euros pour un nombre d'enfants moindre.

Devant présenter un autre budget, Monsieur le Trésorier quitte l'Assemblée.

*Toilettes TOUR : 13.000€ les Apprentis d'Auteuil souhaitent vendre le bâtiment, les Domaines sont chargés d'en estimer le coût.

*Aménagement Cœur de Village : 50.000€. M. le Maire souhaite que les travaux puissent commencer début 2018.

*Belmontet : 24.970€ - Travaux d'assainissement restant à réaliser.

*Lebreil : 100.000€ - restructuration de la salle communale et de 3 logements.

*Sainte-Croix : 31.000€ - réfection toiture et isolation de la Mairie

*Valprionde : 12.303€ - travaux à la salle communale - 31.000€ restauration Chapelle St Aignan.

Patrick DOCHE signale que l'Association Montcuq Patrimoine financera les travaux du grand portail à l'Eglise Saint-Hilaire.

Après toutes ces explications, Monsieur le Maire propose le vote du Budget Primitif 2017

Qui s'équilibre en dépenses et recettes

Pour la section de Fonctionnement à 1.775.430,00€

Pour la section d'investissement à 1.577.954,00€

Le budget est voté à l'unanimité.

5) ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS :

Monsieur le Maire demande aux Présidents d'Association qui sont membres du Conseil Municipal de se retirer –Rosamund W, Edith L. et André L. quittent la salle-

Patrick DOCHE prend la suite du secrétariat pour ce chapitre :

Est donnée lecture des nombreuses associations sur la Commune de Montcuq en Quercy BLANC ainsi que le montant de la subvention attribuée – liste remise à chaque conseillers.

-Amis des chats : la stérilisation coûte cher, intervention à Montcuq sur 40 chats

- Comité des Fêtes : Pourquoi ? Plusieurs manifestations sont organisées dans l'année.

Entente BDL Montcuq Football ont demandé plus mais le matériel sera acheté par la Mairie et ils bénéficient d'un intervenant recruté par la Mairie-8 heures par semaine.

Les amis de Saint-JEAN n'ont pas fait de fête en 2016

Montcuq Basket aidé par le même intervenant de l'association Football.

Cours et Granges amène beaucoup de monde

Quercy Cré'action : le devenir de cette Association est incertain

Montcuq en Quercy Blanc Cultures : organisation du salon du livre

Comité des Fêtes de Belmontet : il y a un reliquat suffisant

Médiévales : nouvelle association qui prévoit une manifestation sur 2 jours à la Tour.

1000 mains à la pâte : la subvention de l'année dernière n'a pas été versée.

Le C. M décide d'attribuer le montant des subventions proposées.

Rosamund, Edith et André reprennent leur place.

6) REVERSEMENT RESULTATS EXCEDENTAIRES :

Le C.M. donne un avis favorable aux reversements excédentaires (12.800€ budget annexe les locaux administratifs de la Gendarmerie et 6.609€ budget annexe logements Lebreil) sur le budget principal en recettes.

7) : COMPACTAGE DES EMPRUNTS DU CREDIT AGRICOLE :

Le crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées nous a fait une proposition de compactage des emprunts afin de réduire 7 lignes d'emprunts en une seule. Ces 7 emprunts regroupés représentent un nouvel emprunt à effectuer d'un montant de 415 000 € sur 120 mois au taux de 1.29%. Le C.M. est d'accord.

8) REALISATION D'UN EMPRUNT DE 500.000€ :

Afin de financer les travaux votés dans le BP 2017, Monsieur le Maire propose d'effectuer un emprunt de 500.000€ auprès de l'agence du Crédit Agricole. Cet emprunt est réalisé au taux fixe de 1,89% sur 240 mois.

9) TARIFS LOCATION ESPACE D'ANIMATION :

Ces tarifs seront communiqués dans le compte-rendu.

10) TARIFS LOCATION SALLE DE DANSE :

Le C.M. fixe le tarif horaire de l'occupation de la salle de danse à 4€. (Les associations utilisatrices de cette salle sont au courant).

11) MODIFICATION DE DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES :

Suite à un certain nombre d'anomalies le C.M. décide d'apporter les modifications présentées.

12) EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS INERTES A « COMBECAVE »

Monsieur le Maire rappelle au CM que la Commune de Montcuq a confié l'exploitation de stockage de déchets au SYDED du Lot

M. Yves MAITREAU, ayant participé à diverses réunions, explique à l'assemblée que cette exploitation de déchets inertes est destinée surtout aux gravats et ne présente pas de risques majeurs. Le responsable de la déchetterie met tout en œuvre pour que ce lieu soit bien tenu et respecté. LE C.M. émet un avis favorable pour l'exploitation par le SYDED.

13) DEMANDE DE RESERVE PARLEMENTAIRE : LEBREIL Rénovation Salle Communale et de 3 logements :

Dans le cadre de travaux divers, une subvention exceptionnelle d'un montant de 8.000€, réserve parlementaire, sera sollicitée auprès du Ministère de l'Intérieur. Le CM. émet un avis favorable.

14) BAIL COMMERCIAL –CAFETERIA DU LAC :

Monsieur la Maire donne lecture d'un courrier de M.PIERSON indiquant le souhait de louer de bâtiment pour y exploiter un restaurant.

Il sera établi un bail commercial de 3, 6,9 années pour un loyer annuel de 2.500€ à compter du 01/05/2017. Avis favorable du C.M.

Monsieur MAITREAU demande à ce que les modalités de rupture soient mentionnées dans le bail. Suite à la mise hors gel du bâtiment, il ne sera pas exploité en hiver.

15) QUESTIONS DIVERSES :

- A- Monsieur le Maire propose, en accord avec les agents, de rectifier les permanences dans les Mairies annexes.
- B- Tenue des bureaux de vote pour les Elections Présidentielles : Les C.M. doivent se mettre En relation avec le Maire délégué de chaque commune concernée (Belmontet - Lebreil et Sainte-Croix) pour établir les permanences. Pour les Communes de Montcuq et Valprionde, un tableau a circulé où chacun a pu s'inscrire.
- C- Commissions :
 - * SPORT : Pauline LACOMBE souhaite quitter cette commission.
 - *EXTRA CONSEIL MUNICIPAL : M. André PILOT souhaite intégrer cette commission.
 - *CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : M. le Maire propose à Edith LAFAGE d'intégrer cette commission. Mme BATAILLE Nadine, souhaite se retirer de la vice-présidence, n'ayant pas le temps de participer aux réunions diverses et d'occuper pleinement cette fonction

Tous les sujets étant épuisés, M. le Maire lève la séance à 20h30.

Edith LAFAGE